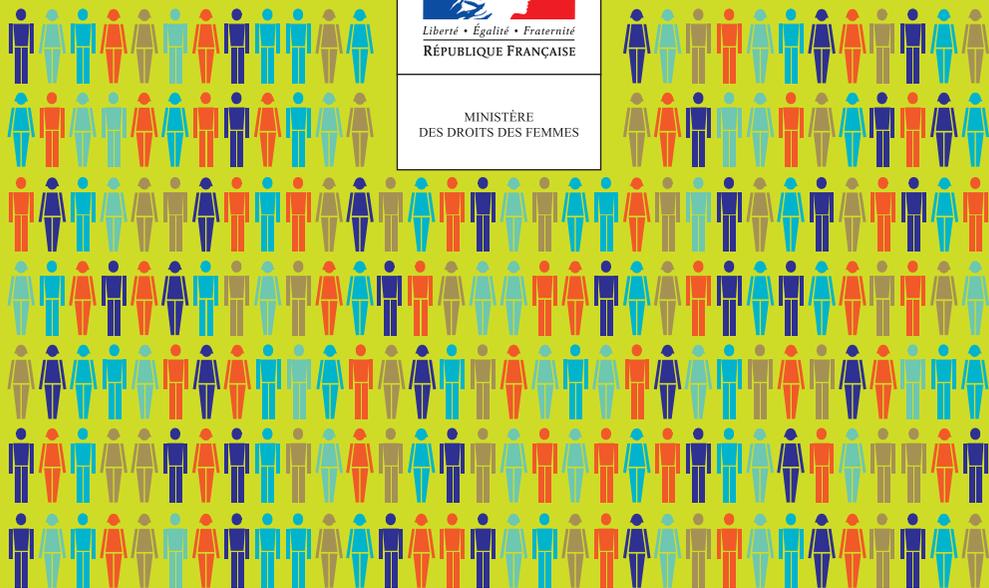




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES DROITS DES FEMMES



CHIFFRES-CLÉS - Édition 2014

THÈME 6

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

Violences faites
aux femmes



Si l'on sait qu'une femme meurt tous les deux jours et demi à la suite de violences conjugales, les résultats des enquêtes réalisées démontrent que l'ensemble des faits de violences (physiques, sexuelles, psychologiques) reste sous-déclaré et donc sous-évalué. Qu'il s'agisse de **violences au sein du couple**, de **mutilations sexuelles féminines**, de **mariages forcés**, de **violences au travail**, de **viols et agressions sexuelles** ou bien encore de **prostitution**, les données existantes sur les faits déclarés et les enquêtes de victimation réalisées depuis plus de 10 ans révèlent que ces violences se caractérisent par leur ampleur et leur gravité.

VIOLENCES CONJUGALES

OU SEXUELLES ET VIOLENCES

AU TRAVAIL

En moyenne, chaque année, 201 000 femmes se déclarent victimes de violences conjugales (qu'elles soient physiques ou sexuelles), soit plus de deux fois et demi de plus que les hommes, ce qui correspond à 1,2 % des femmes de 18 à 59 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine **1**.

Ces violences peuvent aller jusqu'au décès : en 2012, 148 femmes sont décédées à la suite de violences conjugales, contre 26 hommes (65 % d'entre eux mêmes auteurs de violences conjugales), soit 22 % des homicides et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner constatés au plan national en 2012 **2**. Les enfants sont covictimes des violences au sein du couple. En 2012, 9 enfants mineurs ont été tués par leur père en même temps que leur mère et au moins 16 enfants mineurs ont été tués en raison de séparations non acceptées ou de violences graves au sein du couple (sans qu'un autre parent ne soit victime).

En 2012, 15 504 condamnations pour crimes (51 pour homicides et 46 pour viols) et délits (1 153 pour violences volontaires avec ITT de plus de 8 jours, 8 258 pour violences volontaires avec ITT de moins de

8 jours, 158 pour agressions sexuelles, 219 menaces de mort, 137 pour harcèlement, etc.) sur conjoint et/ou concubin ont été enregistrées par le ministère de la Justice. 97 % des auteurs condamnés étaient des hommes. Ces effectifs ne permettent pas de mesurer la totalité du phénomène, car toutes les victimes ne portent pas plainte. En effet, seules 16 % des femmes qui se déclarent victimes de violences au sein du couple ont déposé plainte **1**.

Ces violences ont également un coût important pour la collectivité qui est estimé à près de 2,5 milliards d'euros par an **3**. Différents postes de coûts ont été identifiés, relevant principalement du système de soins, du secteur judiciaire, des pertes de production dues aux décès, des incarcérations, de l'absentéisme (soit plus de 40 % du coût global) et enfin, des coûts humains.

En moyenne chaque année, 83 000 femmes âgées de 18 à 59 ans (contre 13 000 hommes) se déclarent victimes de viols ou de tentatives de viols par une personne qu'elles connaissaient pour 83 % d'entre elles. Seules 11 % auraient porté plainte **1**.

Les enquêtes sur les conditions de travail révèlent des relations et un vécu au travail différents entre les femmes et les hommes. Une enquête du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle réalisée en 2013 révèle la persistance d'un sexisme ordinaire et ses

1 Les violences conjugales et les violences sexuelles : davantage de victimes femmes, peu de faits déclarés

VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES ET/OU SEXUELLES DE LA PART DU CONJOINT OU EX-CONJOINT SUR UNE ANNÉE EN 2010-2012



201 000

soit 1,2%
des femmes



74 000

soit 0,5%
des hommes

Taux de plainte



16%



7%

VICTIMES DE VIOLS OU TENTATIVES DE VIOLS* SUR UNE ANNÉE EN 2010-2012

FEMMES



soit 0,5%
des femmes

HOMMES



soit 0,1%
des hommes

Taux de plainte



11%



NS**

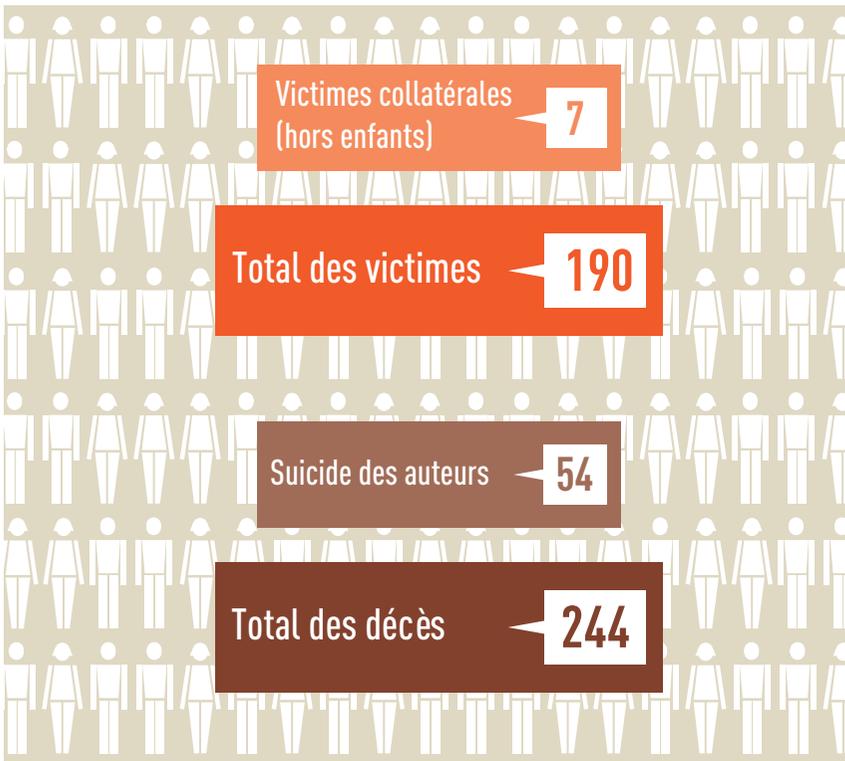
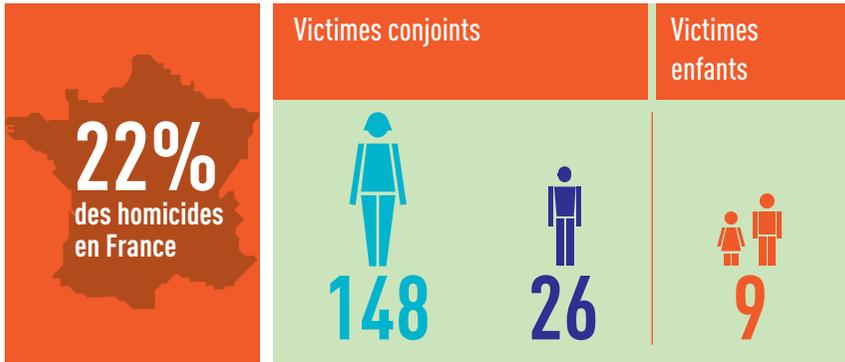
Source : Enquête cadre de vie et sécurité (Insee-ONDRP) 2010, 2011 et 2012, retraitements par la MIPROF (2013). Champ : femmes âgées de 18 à 59 ans vivant en ménage ordinaire en Métropole.

* Quel que soit l'agresseur, dans le couple ou en dehors.

** Non significatif.

2 Les femmes, principales victimes des homicides au sein du couple

Nombre de **décès au sein du couple**, par sexe, et nombre de décès d'enfants ; part de ces homicides parmi les homicides en France (2012)



Source: Ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes (rapport 2013).

effets négatifs sur la qualité de vie au travail des femmes : près de 80 % des femmes considèrent que dans le monde du travail, elles sont régulièrement confrontées à des attitudes et à des décisions sexistes. D'après l'enquête Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels-SUMER (Dares), les femmes se déclarent davantage exposées que les hommes à des agressions verbales (insultes, menaces) sur leur lieu de travail **4**. Cependant, les données précises sur les violences psychologiques, verbales, physiques et sexuelles subies dans le contexte professionnel sont encore rares.

Face à ces violences, la législation s'est renforcée pour mieux protéger les victimes et punir les auteurs de violences. L'engagement des pouvoirs publics s'est traduit par la mise en œuvre de plusieurs plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour 2014-2016, un 4^e plan, engageant 66 millions d'euros vise à apporter une réponse complète et adaptée à l'ensemble des violences faites aux femmes. Il est articulé autour de trois objectifs :

1. aucune violence déclarée ne doit rester sans réponse : mise en place depuis janvier 2014 de la plate-forme d'accueil téléphonique et d'orientation gratuite ouverte 7 jours/7 (3919), doublement du nombre d'intervenants sociaux en commissariat et brigade de gendarmerie d'ici 2017... ;
2. protection des femmes victimes de violences : généralisation du dispositif du téléphone d'alerte destiné aux femmes en très grand danger, consolidation du dispositif d'accueils de jour, renforcement de l'ordonnance de protection... ;
3. mobilisation de l'ensemble de la société et de l'ensemble des services publics concernés, pour mieux prévenir ces violences : diffusion de bonnes pratiques, soutien à la recherche publique sur les

violences faites aux femmes, sensibilisation et formation des professionnels concernés, vigilance renforcée à l'égard des violences spécifiques dont peuvent être victimes les femmes de l'immigration, notamment les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines ; et une action transversale de prévention des violences faites aux femmes, dans les médias et sur Internet, ainsi qu'à l'école, à l'université, dans le sport, mais aussi dans le monde du travail.

Certaines de ces mesures seront traduites dans le projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui amplifie la lutte contre les violences faites aux femmes.

PROSTITUTION ET TRAITE

DES ÊTRES HUMAINS

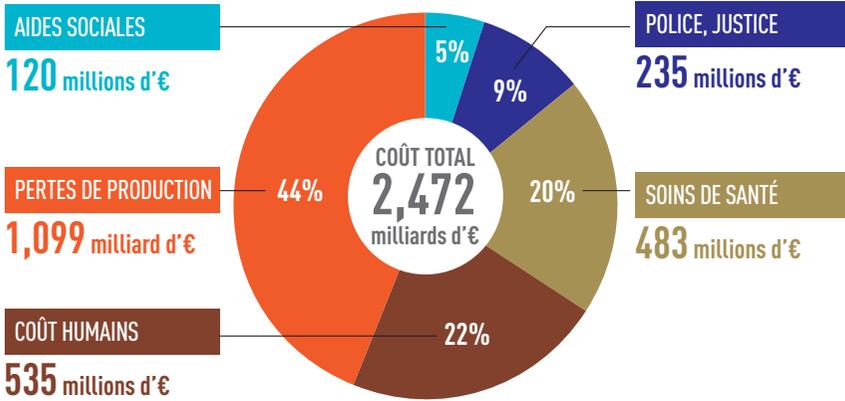
Sur le champ de la prostitution et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, les données de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) concernant essentiellement la prostitution visible (prostitution de rue) estiment entre 20000 et 40000 le nombre de personnes se prostituant en France.

En 2013, la France a mis les textes et son dispositif institutionnel en conformité avec les textes internationaux.

Une proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel a ainsi été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2013. Elle renforce la lutte contre les réseaux criminels, responsabilise les clients, améliore la protection des victimes, instaure un parcours de sortie de la prostitution et renforce les actions de prévention. Un plan national de lutte contre la traite des êtres humains est également mis en œuvre sur la période 2014-2016.

3 Le coût économique des violences conjugales

Répercussions économiques des violences au sein du couple (2006)



Source : Daphné 2006, « estimation du coût économique des violences conjugales en Europe », rapport scientifique Psytel, 2009.

4 Les femmes davantage exposées aux agressions verbales sur leur lieu de travail

Proportion des salariés **victimes d'agressions dans le cadre de leur travail** au cours des 12 derniers mois



1 femme sur 4

victime d'au moins une agression (verbale, physique et/ou sexuelle)



1 homme sur 5

victime d'au moins une agression (verbale, physique et/ou sexuelle)

AGRESSION(S) VERBALE(S)



25,5%



19,8%

De la part de collègues ou supérieurs

11,7% (femme) **10,2%** (homme)

De la part du public

17,8% (femme) **12,9%** (homme)

De la part du public, parmi les salariés en contact avec le public

20,3% (femme) **17,1%** (homme)

Source : enquête SUMER, Dares 2010.

POUR ALLER PLUS LOIN

- >> **Site institutionnel d'informations et de ressources sur les violences faites aux femmes :** www.stop-violences-femmes.gouv.fr
- >> **Site institutionnel d'informations sur le harcèlement sexuel :** www.stop-harcelement-sexuel.gouv.fr
- >> **Numéro d'appel anonyme et gratuit d'écoute 3919 :** numéro de référence gratuit d'écoute et d'orientation à destination des femmes victimes de toutes formes de violences (lundi au vendredi : 9h-22h, samedi et dimanche : 9h-18h)
- >> **Plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2016) :** www.femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/11/4e-planVFF_22112013.pdf
- >> **Site de l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale) :** www.inhesj.fr/fr/page/ondrp/presentation
- >> **« Profil des personnes de 18 à 75 ans s'étant déclarées victimes de violences physiques ou sexuelles par conjoint 1 ou ex-conjoint sur 2 ans lors des enquêtes Cadre de vie et sécurité » Insee-ONDRP de 2008 à 2012 (étude) :** www.inhesj.fr/sites/default/files/reperes_18_cr-1.pdf
- >> **« Enquête annuelle sur les morts violentes au sein du couple », délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur, année 2012 (étude) :** www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr/fileadmin/user_upload/03-Champs_d_action/Aide_aux_victimes/DAV_MortsViolentesCouple_2012.pdf
- >> **« Relations de travail entre les femmes et les hommes » (étude), Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, 2013 :** www.femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/12/Etude-relations-de-travail-femmes-hommes-CSEP-LH2-17-décembre-2013.pdf
- >> **« Situation sanitaire et sociale des personnes prostituées : inverser le regard », rapport d'information du Sénat, 2013** www.senat.fr/rap/r13-046/r13-046_mono.html#toc0

L'ensemble des *Chiffres-clés édition 2014* est disponible sur le site www.femmes.gouv.fr

Suivez l'actualité du ministère des Droits des femmes :
www.femmes.gouv.fr/inscrivez-vous-a-notre-lettre-dinformation

Abonnez-vous à la synthèse d'actualité, en envoyant vos coordonnées à : dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr